

La Poste pourrait-elle arrêter la distribution quotidienne du courrier ?

À l'instar de son homologue belge, La Poste française pourrait-elle stopper sa distribution quotidienne de courrier pour la remplacer par une distribution plus espacée ? En cause, la baisse continue du volume de lettres papier.

La Poste pourrait arrêter la distribution de courrier quotidienne

La Poste va-t-elle arrêter la distribution quotidienne du courrier ? Plusieurs indices le suggèrent. En premier lieu, parce que le courrier papier est de moins en moins utilisé pour communiquer. Finies les lettres d'amour enflammées que l'on aspergeait de parfum, aujourd'hui l'on passe par les voies électroniques pour rester en contact et, ce, rapidement, peu importe le nombre de kilomètres qui nous séparent.

Et ce n'est pas seulement la France qui constate ce désamour du courrier papier. En Belgique, Bpost a annoncé vouloir supprimer la tournée quotidienne systématique des postiers. Dans le royaume, la distribution devrait se faire tous les deux-trois jours. Selon Le Soir : « Celle-ci ne cesse de diminuer face à l'essor des moyens électroniques et est de moins en moins prioritaire aux yeux du public ».

Une baisse des volumes courriers évaluée à -6,8% en 2017

Et pour cause ! La baisse des volumes courriers (-6,8%) en 2017. Mais contrairement à son homologue belge, La Poste a su anticiper la baisse du nombre de lettres et diversifier ses activités. Elle peut notamment s'appuyer sur les bons résultats de son service de colis et la bonne tenue de son activité bancaire. Au final, son chiffre d'affaires a augmenté de 3,5% à 24,110 milliards d'euros.

Pourtant, force est de constater que le courrier papier est délaissé. Dernière preuve en date, la hausse récente des prix des timbres : La Poste l'a justifiée par la nécessité de compenser le déclin structurel des volumes de courrier. En 2019, il faudra ainsi déboursier 10 centimes de plus pour le timbre prioritaire (rouge) qui passe à 1,05 euro, soit une hausse de 10,5%. Le timbre vert, lui, augmentera de 8 centimes à 0,88 €, soit une hausse de 10%.

Mais la Poste affirme ne pas remettre en cause la distribution du courrier 6j/7, assurée par ses 70 000 facteurs. Alors, pas de panique. Le cas belge pourrait bien rester unique. Le groupe confirme bien qu'à la différence d'autres opérateurs postaux européens, La Poste a choisi une stratégie multi activités, qui permet de compenser la baisse des volumes de courrier grâce aux nouveaux services, au colis, à la banque et au numérique. L'objectif de la branche Services-Courrier-Colis à horizon 2020 est de compenser intégralement la baisse du courrier en chiffre d'affaires et maintenir la rentabilité.